

DESIGNATION DU BENEFICIAIRE FONDS DE PENSION METAL OFP

A REMPLIR UNIQUEMENT PAR UN AFFILIE CELIBATAIRE SANS ENFANT

En tant qu'affilié célibataire sans enfant, vous pouvez désigner vous-mêmes un bénéficiaire. La personne désignée apparaîtra comme bénéficiaire lors du paiement de la pension complémentaire calculée au moment du décès. Vous pouvez, à tout moment, désigner un autre bénéficiaire. Demandez, en ce cas, un nouveau formulaire auprès du Fonds de Pension Métal OFP.

ENVOI RECOMMANDE

DONNEES PERSONNELLES

Nom-prénom affilié:

Date de naissance: □□ / □□ / □□□□

N° de Registre National: □□ · □□ · □□ □□□ - □□

DESIGNATION DU BENEFICIAIRE

Nom-prénom du bénéficiaire: N° de Registre National
□□ · □□ · □□ □□□ - □□

Adresse du bénéficiaire
.....
.....

Envoyer tous les documents au:

Fonds de Pension Métal OFP
Galerie Ravenstein 4/7
1000 BRUXELLES

Tél: 02 504 97 78
Fax: 02 504 97 75
Email: info@pfondsmet.be

L'affilié,

(signature-date)
(nom et prénom)

.....

Remarque:

En cas de changement de bénéficiaire ou de l'adresse du bénéficiaire, veuillez demander un nouveau formulaire et l'adresser ensuite PAR PLI RECOMMANDE.

D1